

**Frédéric Pacoud, « Naissance du syndicalisme postal », maîtrise, Université Lyon II, sous la direction d'Henri Morsel, 1997.**

En naissant à la fin du XIXe siècle, le syndicalisme postal porte la question sociale au cœur de l'Etat. L'activité des PTT est alors en forte croissance, conduisant la IIIe République à prendre en charge le premier service public industriel et commercial apparu en France. La nature de cette activité et l'origine sociale des personnes qu'elle emploie, en font un cadre ouvert aux influences syndicales venues du secteur privé. C'est ici que se noue la problématique centrale des premières années du syndicalisme postal. En effet, les postiers sont, à beaucoup d'égards – rémunération, conditions de vie et de travail- proches du milieu ouvrier, mais à partir de 1884, ils n'en ont pas les droits. Si la loi du 21 mars 1884 abroge la loi Le Chapelier (1791) qui interdisait les associations professionnelles, elle refuse cependant le droit syndical aux fonctionnaires. Ainsi, le monde postal à la charnière des secteurs privé et public, devient le plus ardent défenseur d'une extension de cette loi à l'ensemble des travailleurs.

La naissance du syndicalisme postal fut très progressive. Jusqu'en 1900, il est en gestation, car il n'a pas d'organisations constituées. L'idée de syndicats de postiers s'oppose fondamentalement aux principes d'autorité qui ont cours dans l'administration, aussi se répand-elle lentement. Cependant, elle est nourrie par le mécontentement croissant des postiers qui doivent faire face à la croissance et à la diversification de leur activité sous l'influence de l'industrialisation et des progrès de l'instruction, sans que leurs effectifs soient augmentés. L'inertie des gouvernements successifs face à cette situation favorise l'émergence d'un ressentiment à l'égard du pouvoir politique parmi les postiers. Alors que leurs traitements restent modestes et que leurs seuls espoirs résident dans l'avancement, des réformes relatives à cette question provoquent à plusieurs reprises des mouvements de grève. La première crise de l'avancement se produit en 188-1889. Elle provoque un éveil plus large des postiers à leurs conditions de travail et de vie, et fait entrevoir à certains les potentialités d'une action collective. Les postiers s'en tiennent pour l'instant à des meetings contre les mesures gouvernementales visant à réaliser des économies en restreignant les possibilités d'avancement. Ce sont les télégraphistes qui, les premiers, se mettent en grève, en janvier 1889. Le gouvernement retire finalement sa circulaire réformant l'avancement et le monde postal constate l'efficacité de l'action organisée. La presse corporatiste devient le relais privilégié de leurs aspirations dans les années 1890. L'administration dissuade cependant les postiers de former un groupement en procédant à quelques mutations en 1892.

C'est le ministre socialiste Alexandre Millerand qui donne au syndicalisme postal son premier appui politique, et lui permet d'acquérir une existence institutionnelle, au travers d'associations professionnelles. Après la grève des sous-agents parisiens de mai 1899 contre le refus du Sénat d'augmenter les salaires des facteurs de ville, l'arrivée de Millerand au ministère des P&T la même année, permet à un vent nouveau de souffler sur le monde postal. Le prolétariat postal montre alors la voie en créant le syndicat national des ouvriers commissionnés des PTT en décembre 1899. dès le départ se dessine ainsi un syndicalisme postal dont l'organisation est calquée sur la hiérarchie de l'administration des PTT : les sous-agents (facteurs pour la plupart) créent leur syndicat national en 1900. Les agents (receveurs, commis) les suivent en fondant leur association générale en novembre 1900. le vote de la loi de juillet 1901 relative aux associations leur permet d'acquérir un statut juridique.



Cependant, les postiers considèrent les associations comme un pis-aller ne pouvant être qu'une étape vers la création de syndicats. Ce sont pourtant les associations qui ouvrent la lutte contre l'Etat patron, alors que le gouvernement entretient la controverse sur les mérites respectifs des lois de 1884 et 1901. Son but est de minimiser les différences afin d'éviter la création de syndicats par les sous-agents et les agents, car il constituerait la négation directe de l'autorité de l'Etat sur les fonctionnaires. La naissance du syndicalisme postal se trouve alors dans une bataille à la fois politique, juridique et théorique. Le débat n'épargne d'ailleurs pas les groupements eux-mêmes, puisque l'association des sous-agents connaît une scission en 1905, qui donne lieu à un nouveau syndicat catégoriel. Cependant, les postiers adaptent avec beaucoup de pragmatisme leur attitude aux circonstances juridiques et politiques. Ils entretiennent des relations avec les parlementaires socialistes et profitent d'une certaine bienveillance des pouvoirs publics pour obtenir des réformes à caractère social. En s'unissant aux autres fonctionnaires désireux d'entrer dans le syndicalisme, les postiers deviennent l'un des principaux moteurs d'une lente transformation de l'Etat.

En effet, le Comité de défense du droit syndical, créé en 1904, entend obtenir une redéfinition de la place du fonctionnaire dans la machine étatique : grâce au syndicat, il ne serait plus un simple rouage dépourvu d'initiatives, mais un acteur participant à l'évolution du service public. Les postiers apparaissent clairement comme les plus déterminés à obtenir cette transformation. La propagation de la conception inédite de l'Etat patron traduit leur volonté de bouleverser les catégories traditionnelles, provoquant à la fois la réprobation de la plupart des juristes et les craintes d'un gouvernement jaloux de son autorité.

Ainsi, l'affrontement avec les autorités éclate entre 1906 et 1909, achevant la genèse du syndicalisme postal qui, jusqu'alors, n'avait jamais eu recours à la grève générale. En 1906, les sous-agents sont à l'origine d'une grève provoquée par l'absence de réelle amélioration de leurs conditions de travail, et par le dénigrement du gouvernement à leur égard. Si son succès n'est pas total, cette grève montre cependant que les postiers n'avaient pas besoin d'une reconnaissance légale de leur syndicat pour entrer dans l'action. Elle met en évidence la faiblesse de la stratégie adoptée par le gouvernement qui pensait pouvoir éviter la grève en interdisant le syndicat. Mais les postiers ne songent pas seulement à des revendications matérielles ou à l'obtention du droit syndical : ils multiplient également les rapports et les études consacrés à des sujets intéressant directement les PTT à l'époque : les conseils de discipline, la crise du téléphone, l'hygiène des bureaux. L'association générale des agents est sans doute la plus productive dans ce domaine, et souhaite agir comme un véritable interlocuteur de l'administration, afin de décloisonner un système hiérarchique qui empêche les réformes profondes.

Néanmoins, en 1908-09, une nouvelle crise est provoquée par la volonté de réformer l'avancement, la dureté et la maladresse du gouvernement Clemenceau, et une radicalisation du syndicalisme postale qui s'oppose à tout projet du statut des fonctionnaires, qui leur retirerait définitivement le bénéfice du droit commun en matière syndicale. Le sous-secrétaire d'Etat aux PTT, Symian, cristallise sur sa seule personne les griefs des postiers à l'égard d'une administration où sévit encore le favoritisme et où la hiérarchie fait preuve d'arbitraire et de dédain envers les catégories inférieures. Alors qu'ils affirmaient ne plus vouloir de la simple tolérance



gouvernementale pour leurs groupements, les postiers et particulièrement les agents, organisent une grève générale en mars 1909. Le monde postal est ainsi rassemblé dans une épreuve de force contre le gouvernement. Cette première grève termine sur un malentendu, ce qui conduit à un second mouvement en mai 1909, beaucoup moins suivi que le premier, et auquel le gouvernement met fin par une vague de révocations. Ces deux grèves ont cependant provoqué un rapprochement entre les organisations du monde postal et celles du monde ouvrier. Les postiers ont en effet, eu recours à l'instrument dont la CGT prône alors vigoureusement l'utilisation. Leur cause paraît désormais plus légitime à beaucoup de juristes, et surtout, les gouvernements ne peuvent plus ignorer l'existence du syndicalisme postal. Leurs revendications sortent consolidées de cette épreuve dont le retour de Millerand au ministère des PTT après la chute de Clemenceau, permet de compenser, de réparer les dommages.

Par conséquent, la naissance du syndicalisme postal ne doit pas seulement être considérée comme l'émergence d'un syndicalisme de plus, mais comme le premier spécimen d'un syndicalisme nouveau, qui entend amener la démocratie au sein de l'administration. Il traduit le corporatisme et les tensions qui caractérisent la fonction publique, mais trouve une unité dans la lutte pour l'obtention du droit commun. Son apparition bouscule le fonctionnement traditionnel de l'Etat en tant que puissance publique s'adressant à des fonctionnaires-sujets. Seuls les postiers sont allés aussi loin dans leur action revendicative face à l'Etat avant la Première Guerre mondiale. Ainsi, la naissance du syndicalisme postal annonce la construction de l'administration contemporaine.

